

Ouest-France
24-25 mars 2018

Pays de Vie

Sept communes du bassin labellisées Terre saine



Les maires des sept communes réunis au syndicat mixte des marais pour recevoir leur label.

Depuis jeudi, sept communes du bassin de la Vie et du Jaunay sont labellisées Terre saine. Ce titre a été délivré par le ministère de l'Écologie, à Paris, pour Beaufou, Beaulieu-sous-la-Roche, Brétignolles-sur-Mer, Grand'Landes, Le Poiré-sur-Vie, Saint-Gilles-Croix-de-Vie et Saint-Révérend. « **Ce sont les premières**

qui pousse n'est pas si grave », a ajouté François Blanchet, maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Le label s'accompagne aussi d'une responsabilité : « **Promouvoir le jardinage sans produits chimiques** », auprès des habitants.